

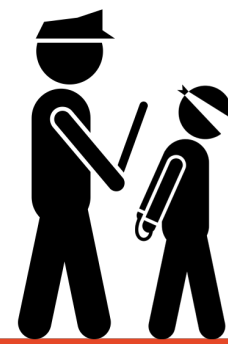
Les mineurs palestiniens détenus face à la violence d'Israël

Depuis l'an 2000, près de 12 000 mineurs palestiniens ont été détenus par Israël. Chaque année, entre 500 et 700 enfants sont jugés par les tribunaux militaires israéliens. De l'arrestation au procès leur parcours est émaillé de violences, voire de tortures, au mépris du droit international qui accorde une protection particulière aux mineurs. Selon l'UNICEF, ces mauvais traitements sont "répandus, systématiques et institutionnalisés".

Arrestation et transfert



40% des arrestations ont lieu la nuit lors de raids de soldats devant la famille avec des menaces verbales et des dégradations.



95% des mineurs ont les mains attachées dans le dos avec des liens en plastique et **80%** ont les yeux bandés.



~ 50% subissent des violences physiques et verbales lors du transfert vers le centre de détention.

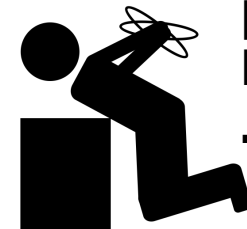


72% sont privés d'eau et de nourriture pendant le transfert, **54%** n'ont pas d'accès aux toilettes.

Interrogation et procès



Ceux qui plaident non-coupables peuvent être placés à l'isolement jusqu'à 13 jours, **90%** "avouent" ensuite.



28% sont soumis à des positions douloureuses pendant l'interrogatoire.



22% sont menacés par l'interrogateur d'emprisonnement, d'abus sexuels ou de violences sur leurs proches et sur eux-mêmes.

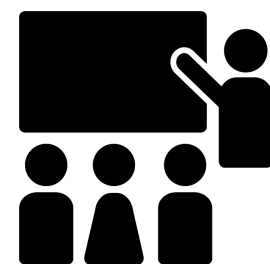


36% sont attachés lors de l'interrogatoire.

Emprisonnement



18 à 20 heures par jour, les mineurs sont obligés de rester dans leur cellule qu'ils partagent à 10.



2 matières enseignées seulement : l'arabe et les maths avec peu de professeurs.



0 soutien psychologique ni loisirs durant toute la peine de prison.



Séquelles profondes à la sortie : troubles psychologiques, retard scolaire, sentiment d'insécurité permanent.